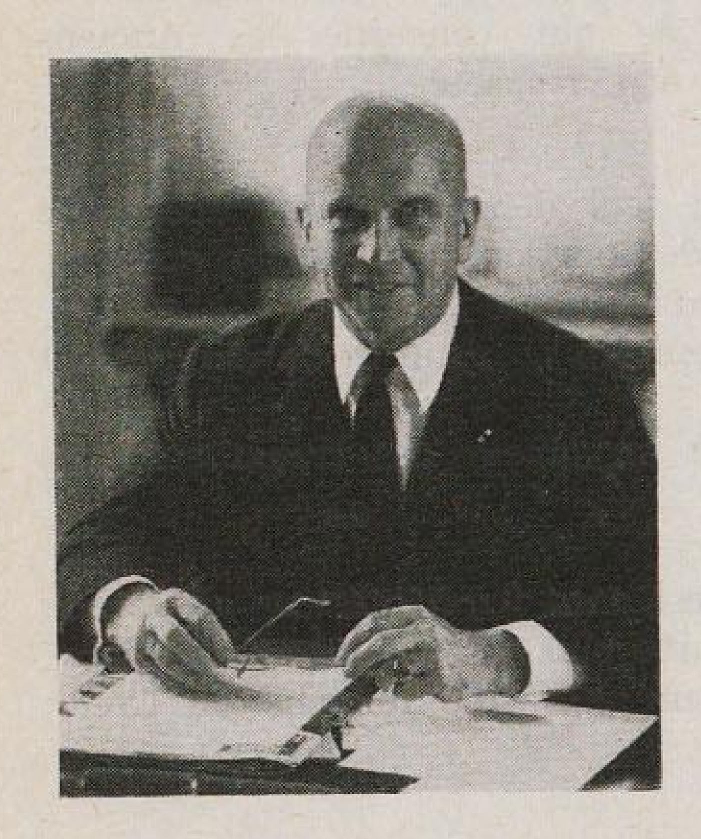
REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Élections Législatives de Juin 1968



3e CIRCONSCRIPTION

Mouvement Démocrate Unifié
pour la défense de la République et la réconciliation nationale

CANDIDATURE

Pierre de BENOUVILLE

Remplaçant éventuel :

Henri VERDEIL

Electrices, Electeurs,

L'avenir du pays est entre vos mains. Trois solutions s'offrent à vous :

La première, ne rien changer. C'est dorénavant inimaginable.

La deuxième, céder à l'anarchie : c'est la ruine et la servitude.

La troisième, changer de politique en sauvegardant les institutions et en formant une majorité rénovée et dynamique. C'est la solution que je vous propose.

Compagnon de la Libération, Résistant de la première heure, c'est au nom de ce même idéal que je me présente à vos suffrages.

Au Parlement, je m'engage :

A refuser une inconditionnalité qui interdit le dialogue et condamne à la paralysie la représentation nationale ;

A faire respecter nos alliances traditionnelles qui doivent nous conduire à la création d'une véritable Europe équilibrée ;

A réclamer justice pour tous, en commençant par les catégories les plus défavorisées, et tout spécialement les rapatriés d'Afrique du Nord qui doivent être réhabilités, indemnisés, reclassés (dès la fin des événements d'Algérie, j'avais proposé au Parlement le vote d'une large amnistie qui fut alors, hélas, repoussé).

Il faut assurer aux travailleurs le plein emploi, et, pour remédier à une crise provoquée par une application trop rigoureuse et trop longue d'un plan de stabilisation démesuré, pour mettre un terme aux innombrables faillites et au chômage sans cesse en progrès, obtenir que l'Etat consente pour l'équipement, facteur premier de l'expansion, les mêmes prêts à 2 % qu'il a accordés à la construction. Ces prêts ne doivent pas seulement permettre aux grandes entreprises d'être concurrentielles dans le Marché Commun, ils doivent, en mettant un terme à l'angoisse de l'avenir qui étreint les jeunes, leur permettre de s'équiper, qu'ils soient médecins, commerçants,

industriels, agriculteurs. Grâce à ces prêts, ils pourront créer des cabinets, des laboratoires, des fermes, des usines ou des magasins, et, en s'installant dans des conditions modernes de travail, offrir des emplois nouveaux et augmenter largement la richesse du pays et le niveau de vie de chacun.

Les retraites et les pensions, comme le revenu des assurances sur la vie, doivent être indexées par rapport au S.M.I.G., et pour ce qui concerne les Anciens Combattants si mal traités, le rapport constant doit être respecté.

Je suis :

Pour le développement du Marché Commun, seul débouché pour une vaste expansion industrielle, le soutien de l'agriculture et de l'horticulture, et, bien entendu, pour la défense du commerce et le développement du tourisme ;

Pour une large politique d'accession à la propriété et pour le développement du logement rural ;

Pour l'amélioration constante des lois sociales en faveur des travailleurs des villes comme des campagnes ;

Pour une plus juste répartition des impôts ;

Pour l'augmentation du revenu agricole, qui est d'un tiers inférieur au revenu des autres catégories de citoyens, en particulier par une plus juste politique des prix ;

Pour le financement des besoins de l'agriculture par une réforme du Crédit Agricole ;

Pour une large décentralisation.

Sur le plan local, je collaborerai avec la municipalité de Nice — dont le Maire, M. Jacques Médecin, est mon ami — comme avec toutes celles de l'arrière-pays pour servir le développement de notre région.

Electrices, Electeurs,

Défendons ensemble la République et la Liberté !

Pierre G. de BENOUVILLE

Général de Brigade du Cadre de Réserve
Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance
Croix de Guerre française et belge 1939-1945
Croix du Combattant volontaire de la Résistance
Officier de l'Ordre de Léopold
Médaille des Evadés
Interné de la Résistance
Journaliste

Le Suppléant



M. Henri VERDEIL

Docteur en Pharmacie
Conseiller Général des A.-M.
Conseiller Municipal de Nice

IMP. MEYERBEER - NICE